

Délégation

Départementale de la

Creuse

Pôle Santé publique et environnementale

 28 Avenue d'Auvergne - CS 40309

 23006 GUERET CEDEX

LE CONTRÔLE SANITAIRE

L'Agence Régionale de Santé assure le contrôle sanitaire des eaux de consommation en application du code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse de ces contrôles. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

- ☞ Lorsque la teneur en fluor des eaux distribuées est inférieure à 0,5 mg/L, il peut être utile, pour la prévention de la carie dentaire notamment chez l'enfant, d'effectuer un apport complémentaire de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).
 - ☞ Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.
 - ☞ Laisser couler l'eau quelques instants avant de la consommer : en effet lorsque l'eau stagne dans les canalisations, elle peut se dégrader, avoir des saveurs désagréables, et notamment se charger en métaux (fer, cuivre voire plomb) par corrosion des conduites.
 - ☞ Utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments : une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations ainsi que la dégradation de la qualité bactériologique.
 - ☞ Si votre installation intérieure comporte des canalisations en plomb, il est nécessaire d'envisager leur remplacement dans les meilleurs délais.
- Dans l'attente de ces travaux, si l'eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultat de dureté ci-contre), il est conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas utiliser l'eau de la distribution publique et de privilégier les eaux embouteillées.

Pour tous renseignements :

Votre distributeur d'eau

MAIRIE DE ST GEORGES LA POUGE

Tel. 05 55 66 62 24

L'eau que vous consommez...

Nom du réseau de distribution : **ST GEORGES LA POUGE BOURG**

 Gestionnaire du réseau : **MAIRIE DE ST GEORGES LA POUGE**

 Exploitant du réseau : **MAIRIE DE ST GEORGES LA POUGE**

Les principales installations qui alimentent ce réseau sont :

Mélange de captages : **CHARBONNIER 1 ET 2**

 Station de production de : **CHARBONNIER-ST GEORGES LA POUGE**

...Quelle qualité en : 2021 ?

Qualité bactériologique

Paramètres dont la présence dans l'eau peut porter atteinte à la santé des consommateurs

Nombre de mesures : 6

 % de conformité : **100 %**

Paramètres témoins du bon fonctionnement des installations

Nombre de mesures : 5

 % de conformité : **40 %**

Qualité chimique

Turbidité

Caractérise la limpidité de l'eau

 (Maximum autorisé 2 unités NFU)

Nombre de mesures : 6

 Valeur maximale atteinte : 0,3 NFU

 % de conformité : **100 %**

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide (minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0)

Nombre de mesures : 6

 Valeur minimale atteinte : 5,8

 % de conformité : **0 %**

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/L)

Nombre de mesures : 3

 Valeur minimale atteinte : 7 mg/L

 Valeur maximale atteinte : 7 mg/L

 % de conformité : **100 %**

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures : 2

 Valeur moyenne : 1,0 °F

 Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L)

Nombre de prélèvements : 1

 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L

 Nombre de mesures : 173

 Nombre de non-conformités : **0**

Arsenic

(Pour l'arsenic la concentration doit être inférieure à 10 µg/L)

Nombre de prélèvements : 1

 Valeur maximale atteinte : 4 µg/L

 Nombre de mesures : 1

 Nombre de non-conformités : **0**

Conclusion sanitaire

Qualité bactériologique insuffisante nécessitant la mise en place d'une désinfection de l'eau avant distribution.

Eau très peu calcaire, acide et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).

La teneur en fluor est inférieure à 0,5 mg/L.

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau "T3"
Les paramètres microbiologiques des PLV dont le type d'eau est : A1, A2, A3, B, sont exclus

MCA CHARBONNIER 1 ET 2

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements des limites</i>				

Paramètre	Valeur mesurée (unité)	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
CONDUCTIVITÉ À 25°C	55,9 (µS/cm)	20/05/2021	200,00	1 100,00
PH	6,2 (unité pH)	20/05/2021	6,50	9,00
<i>Nombre de dépassements des références : 2</i>				

TTP CHARBONNIER-ST GEORGES LA POUGE

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements des limites</i>				

Paramètre	Valeur mesurée (unité)	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	5 (n/(100mL))	18/10/2021		0,00
CONDUCTIVITÉ À 25°C	55,6 (µS/cm)	20/05/2021	200,00	1 100,00
CONDUCTIVITÉ À 25°C	55,9 (µS/cm)	18/10/2021	200,00	1 100,00
PH	5,9 (unité pH)	20/05/2021	6,50	9,00
PH	5,8 (unité pH)	18/10/2021	6,50	9,00
<i>Nombre de dépassements des références : 5</i>				

L'eau que vous consommez...

Délégation Départementale de la Creuse

Pôle Santé publique et environnementale
28 Avenue d'Auvergne - CS 40309
23006 GUERET CEDEX

Nom du réseau de distribution : **ST GEORGES LE PUY CHALARD**
Gestionnaire du réseau : MAIRIE DE ST GEORGES LA POUGE
Exploitant du réseau : MAIRIE DE ST GEORGES LA POUGE

Les principales installations qui alimentent ce réseau sont :

Captage : **MARCILLAT**
Station de production de : **MARCILLAT -ST GEORGES LA POUGE**

LE CONTROLE SANITAIRE

L'Agence Régionale de Santé assure le contrôle sanitaire des eaux de consommation en application du code de la Santé Publique. Ce document présente une synthèse de ces contrôles. Les résultats complets sont des documents publics que vous pouvez consulter en mairie.

RECOMMANDATIONS DE CONSOMMATION

- ☞ Lorsque la teneur en fluor des eaux distribuées est inférieure à 0,5 mg/L, il peut être utile, pour la prévention de la carie dentaire notamment chez l'enfant, d'effectuer un apport complémentaire de fluor par l'utilisation de sel de cuisine fluoré ou de comprimés de fluor (après avis médical).
- ☞ Lorsque la saveur ou la couleur de l'eau présente un aspect inhabituel, ne la consommez pas et signalez-le au distributeur de l'eau.
- ☞ Laisser couler l'eau quelques instants avant de la consommer : en effet lorsque l'eau stagne dans les canalisations, elle peut se dégrader, avoir des saveurs désagréables, et notamment se charger en métaux (fer, cuivre voire plomb) par corrosion des conduites.
- ☞ Utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la préparation ou la cuisson des aliments : une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations ainsi que la dégradation de la qualité bactériologique.
- ☞ Si votre installation intérieure comporte des canalisations en plomb, il est nécessaire d'envisager leur remplacement dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de ces travaux, si l'eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations (voir résultat de dureté ci-contre), il est conseillé, pour les femmes enceintes et les enfants de ne pas utiliser l'eau de la distribution publique et de privilégier les eaux embouteillées.

Pour tous renseignements

Votre distributeur d'eau :

MAIRIE DE ST GEORGES LA POUGE

Tel. 05 55 66 62 24

...Quelle qualité en : 2021 ?

Qualité bactériologique

Paramètres dont la présence dans l'eau peut porter atteinte à la santé des consommateurs

Nombre de mesures : 5
% de conformité : **100 %**

Paramètres témoins du bon fonctionnement des installations

Nombre de mesures : 4
% de conformité : **75 %**

Qualité chimique

Turbidité

Caractérise la limpidité de l'eau
(Maximum autorisé 2 unités NFU)

Nombre de mesures : 5
Valeur maximale atteinte : 0,5 NFU
% de conformité : **100 %**

pH

Un pH inférieur à 7 caractérise une eau acide
(minimum autorisé pH 6,5 et maximum pH 9,0)

Nombre de mesures : 5
Valeur minimale atteinte : 5,7
% de conformité : **0 %**

Nitrates

(maximum autorisé 50 mg/L)

Nombre de mesures : 3
Valeur minimale atteinte : 5 mg/L
Valeur maximale atteinte : 6 mg/L
% de conformité : **100 %**

Dureté

(Une eau dure est une eau calcaire)

Nombre de mesures : 3
Valeur moyenne : 0,8 °F
Cette eau est très peu calcaire et agressive pour les canalisations

Pesticides

(Pour la plupart des pesticides la concentration doit être inférieure à 0,1 µg/L)

Nombre de prélèvements : 1
Valeur maximale atteinte : 0 µg/L
Nombre de mesures : 138
Nombre de non-conformités : **0**

Arsenic

(Pour l'arsenic la concentration doit être inférieure à 10 µg/L)

Nombre de prélèvements : 1
Valeur maximale atteinte : 3 µg/L
Nombre de mesures : 1
Nombre de non-conformités : **0**

Conclusion sanitaire

Eau de qualité bactériologique satisfaisante.

Eau très peu calcaire, acide et agressive favorisant la corrosion des canalisations et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre voire plomb).

La teneur en fluor est inférieure à 0,5 mg/L.

Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée
Les paramètres sont comparés aux exigences de qualité pour le type d'eau "T3"
Les paramètres microbiologiques des PLV dont le type d'eau est : A1, A2, A3, B, sont exclus

CAP MARCILLAT

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements des limites</i>				
Paramètre	Valeur mesurée (unité)	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
CONDUCTIVITÉ À 25°C	45,9 (µS/cm)	18/01/2021	200,00	1 100,00
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 01/12/3/4	4 (SANS OBJET)	18/01/2021	1,00	2,00
PH	5,7 (unité pH)	18/01/2021	6,50	9,00
Nombre de dépassements des références : 3				

TTP MARCILLAT -ST GEORGES LA POUGE

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Limites de qualité min.	Limites de qualité max.
<i>Nombre de dépassements des limites</i>				
Paramètre	Valeur mesurée (unité)	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
CONDUCTIVITÉ À 25°C	47,4 (µS/cm)	20/05/2021	200,00	1 100,00
CONDUCTIVITÉ À 25°C	48,3 (µS/cm)	18/10/2021	200,00	1 100,00
PH	6,1 (unité pH)	20/05/2021	6,50	9,00
PH	5,9 (unité pH)	18/10/2021	6,50	9,00
Nombre de dépassements des références : 4				